



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

### Budget Québec 2010-2011 Des mesures positives pour le transport en commun

**Québec, le 30 mars 2010.** L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) accueille favorablement les mesures annoncées pour le transport en commun dans le budget déposé aujourd'hui par le ministre des Finances du Québec, monsieur Raymond Bachand. « *Nous avons le sentiment que le ministre a entendu le message des membres de l'ATUQ qui lui a été exposé lors des consultations prébudgétaires en décembre dernier* », ont déclaré Jean-Jacques Beldié, président de l'ATUQ et France Vézina, directrice générale.

L'ATUQ reconnaît la volonté du Gouvernement d'investir à long terme dans le transport en commun. Particulièrement, la mise sur pied du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun (FORT) constitue une initiative positive pour assurer la pérennité du financement de nos sociétés de transport en commun. La hausse d'un cent le litre de la taxe sur l'essence par année, à partir de 2010 et pour quatre ans, permettra une amélioration continue de nos services pour répondre aux besoins des citoyens.

Dans son budget, le ministre reconnaît le transport en commun comme une solution majeure pour l'atteinte des objectifs québécois de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il mentionne notamment que l'atteinte de la cible en 2020 nécessite obligatoirement le développement de solutions de rechange aux déplacements en « auto solo ». « *L'ATUQ a toujours fait la promotion de ce message et se réjouit de l'orientation adoptée par le ministre à ce chapitre* », a ajouté France Vézina.

Par ailleurs, le Québec est un fabricant d'autobus et chaque dollar investi dans ce domaine a un impact positif sur l'économie. Les membres de l'ATUQ relèveront donc le défi de l'implantation d'une industrie de l'autobus électrique au Québec. « *C'est un geste concret pour une nouvelle filière industrielle et nous serons enthousiastes d'y apporter notre contribution* », a déclaré France Vézina.

Afin de poursuivre le développement du transport en commun au Québec, l'ATUQ considère essentiel de :

- poursuivre la modernisation des infrastructures et des équipements de transport en commun;
- améliorer l'offre de service et l'efficacité des réseaux de transport en commun;
- assurer le financement à long terme des services de transport en commun.

Dans la poursuite des objectifs de la Politique québécoise du transport collectif, il faudra s'assurer dès maintenant de relever le défi représenté par l'accroissement constant de l'achalandage. En ce sens, les membres de l'ATUQ et le gouvernement du Québec devront tout mettre en œuvre pour bonifier les mesures de soutien au transport en commun lors du renouvellement de cette politique.



### **À propos de l'ATUQ**

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Elle a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'Association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

### **Renseignements :**

Caroline Gagnon, responsable Communications et relations publiques

Association du transport urbain du Québec

Téléphone : 514 280-8167 Cellulaire : 514 758-6444

[caroline.gagnon@atuq.com](mailto:caroline.gagnon@atuq.com)

[www.atuq.com](http://www.atuq.com)